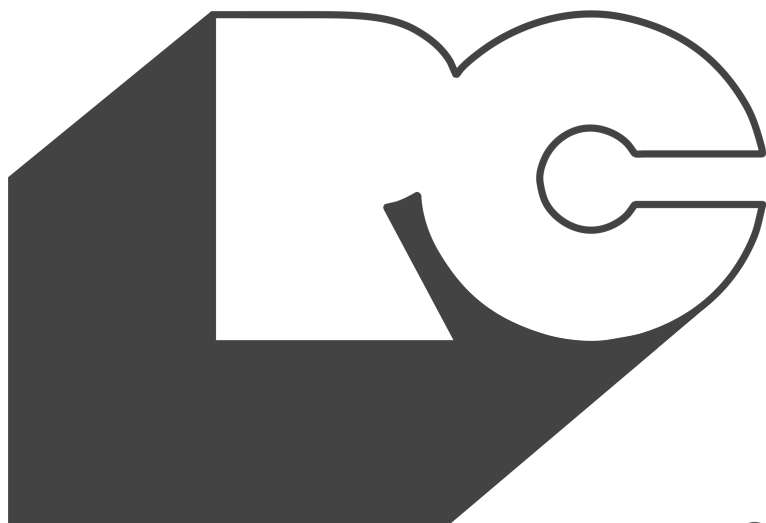




RAPPORT MORAL & FINANCIER 2025

Théâtre des Riches-Clares ASBL
24, rue des Riches Claires
B-1000 Bruxelles

RAPPORT MORAL	3
Poursuite du travail avec le Comité d'Aide à la programmation.	3
Inclusion et transition énergétique	4
Communication & Travail d'image	5
Médiation et écosystème	6
RAPPORT FINANCIER	7
Fréquentation	8
Mise à disposition d'espace	9
PERSPECTIVES ET AVENIR	10
ANNEXES	11

L'année 2025 aura été, pour le Théâtre des Riches-Clares, une année de transition importante. Marquée par l'arrivée d'une nouvelle direction et par une réorganisation progressive du fonctionnement du lieu, elle aura également permis de poser les bases d'un projet artistique et humain renouvelé, fidèle à l'ADN historique des Riches-Clares tout en affirmant de nouvelles orientations.

Cette année a notamment vu la poursuite d'un important travail de programmation collective et de co-construction. La mise en place d'une dynamique de réflexion partagée, notamment avec le Comité externe d'Aide à la Programmation et les collaborateurs et collaboratrices du lieu, a permis de faire émerger une ligne artistique plus lisible, ouverte, inclusive et davantage ancrée dans les réalités du secteur et des publics.

La programmation 2025 a cherché à maintenir un équilibre entre plusieurs dimensions essentielles du projet des Riches-Clares. D'une part, le théâtre a poursuivi l'accueil de spectacles déjà identifiés par le public ainsi que de propositions plus fédératrices, considérées comme des « valeurs sûres », permettant de soutenir une fréquentation stable, tant dans le cadre des séries que des lundis-théâtre.

D'autre part, une place importante a continué d'être accordée à la découverte, à la prise de risque artistique et au soutien de l'émergence. Cette attention portée aux nouvelles voix et aux démarches en développement demeure au cœur de l'identité des Riches-Clares, qui entendent offrir une véritable vitrine aux artistes émergent·es tout en maintenant une exigence forte de qualité artistique, de singularité des propositions et de diversité des formes scéniques.

Au total, en 2025, en dehors des festivals (Nouvelle Senne, FAME, Puppet Underway, YFF, 48 h Film Project Brussels et la dernière édition du VKRS) et des mises à disposition d'espace ou des locations, la programmation théâtrale des Riches-Clares a constitué en cinq co-créations émergentes, huit collaborations autour de spectacles existants, cinq exclusivités Lundi-Théâtre en one-shot et l'organisation d'une soirée spéciale pour le 31 décembre, soit un total de 126 représentations, dont sept organisées en après-midi et à destination des publics scolaires et associatifs¹.

Poursuite du travail avec le Comité d'Aide à la programmation.

En 2025, dans le cadre de l'Appel à Projets de Co-Créations émergentes, les Riches-Clares ont poursuivi et consolidé un processus de sélection et d'accompagnement pensé comme un véritable outil de soutien à l'émergence artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Au-delà d'un simple dispositif de programmation, cet appel à projets constitue aujourd'hui un espace de rencontre, d'écoute et d'accompagnement destiné aux artistes porteur·euses d'un premier geste artistique fort — qu'il s'agisse d'une première mise en scène, d'une nouvelle forme d'écriture ou d'une tentative

¹ Pour plus de précisions, vous trouverez un tableau détaillé en annexes.

esthétique encore en construction. Cette notion d'émergence est pensée aux Riches-Clares non pas comme une question d'âge ou de parcours académique, mais comme un moment charnière dans le développement d'une démarche artistique.

Le travail mené autour de ces appels à projets s'inscrit dans une volonté affirmée de rendre les processus de programmation plus transparents, plus horizontaux et plus accessibles. Les Riches-Clares ont ainsi développé un mode de fonctionnement collaboratif réunissant l'équipe permanente, la direction ainsi qu'un Comité d'Aide à la Programmation (CAP).

Ce comité consultatif joue un rôle essentiel dans l'analyse des candidatures et dans la réflexion globale autour de la ligne artistique du lieu. Sa composition cherche à refléter les valeurs défendues par le théâtre en matière d'ouverture, d'inclusivité, de diversité des parcours et des imaginaires. Le CAP permet non seulement de croiser les regards sur les propositions reçues, mais également de questionner les équilibres de saison, la représentativité des artistes accompagnés ainsi que la pertinence des formes soutenues au regard des missions du lieu.

Le processus lui-même a été pensé comme un véritable accompagnement humain et artistique. Il débute par une première prise de contact et peut se poursuivre par des rencontres informelles avec des membres de l'équipe afin de mieux comprendre les besoins des artistes, les réalités de production et les enjeux spécifiques de chaque projet. Cette manière de travailler permet de replacer la relation humaine au centre du processus de sélection et de considérer les équipes artistiques dans toute leur singularité.

Les six projets retenus verront le jour à l'horizon de la saison 26_27 pour une série moyenne d'une dizaine de représentations avec prise en charge du coût plateau, et ont bénéficié, dès 2025, d'un accompagnement concret : soutien à la production, accompagnement en diffusion, prise en charge de la communication et de la médiation, soutien technique, accueil en résidence. Selon les moyens disponibles, un apport direct en coproduction leur a également été accordé à hauteur de 2000 € par projet.

Cette dynamique traduit la volonté du Théâtre des Riches-Clares d'assumer pleinement son rôle de passeur et de facilitateur entre les artistes et les publics, en offrant aux équipes émergentes des conditions de visibilité et d'exploitation trop rares dans le paysage culturel actuel. Elle s'inscrit également dans une réflexion plus large sur la nécessité de soutenir des formes audacieuses, des imaginaires singuliers et des artistes parfois éloignés des circuits traditionnels de production et de diffusion.

Inclusion et transition énergétique

L'année 2025 aura également été marquée par travail de fond afin de garantir un accueil respectueux et sécurisant pour les publics, les artistes et les équipes ; ainsi que par une attention particulière portée aux questions d'inclusion et d'accessibilité afin de faire du lieu un « safer space ».

Cette réflexion s'est accompagnée d'un engagement concret autour des enjeux de transition écologique et énergétique, notamment à travers l'accompagnement offert par Event Change et la Ville de Bruxelles, et les

Riches-Clares ont poursuivi un travail de sensibilisation et d'analyse de leurs pratiques afin d'inscrire plus durablement le fonctionnement du lieu dans une logique de transition écologique adaptée aux réalités du secteur culturel.

La démarche proposée par Event Change vise en effet à accompagner les structures culturelles et événementielles dans l'évaluation de leur impact environnemental et dans la mise en place d'actions concrètes touchant aussi bien aux questions énergétiques qu'aux mobilités, à la gestion des déchets, à la communication ou encore aux conditions d'accueil des publics et des équipes. Elle encourage également une réflexion plus globale sur la gouvernance, les dynamiques de travail et la soutenabilité des modèles de production culturelle.

Dans ce cadre, les Riches-Clares ont entamé plusieurs chantiers visant à rationaliser certaines consommations, à questionner les habitudes de production et à renforcer progressivement la cohérence entre les valeurs défendues par le lieu et ses pratiques concrètes. Cette attention portée à la transition écologique s'inscrit dans une volonté plus large de responsabilité sociale et culturelle, en considérant que les enjeux environnementaux font désormais pleinement partie des missions des lieux culturels.

Communication & Travail d'image

Parallèlement, un important travail a été mené sur la communication numérique, la visibilité du lieu et la clarification de son image. Cette réflexion a notamment conduit à une révision de la ligne graphique des Riches-Clares, avec la volonté de clarifier les outils de communication, de renforcer leur lisibilité et de développer une identité visuelle plus cohérente avec les missions du lieu et les différents axes de la programmation.

Cette dynamique s'est également traduite par une refonte progressive du site internet, pensée à la fois comme un outil d'information pour les publics, un espace de valorisation des artistes accompagnés et un point d'entrée plus clair pour les compagnies souhaitant collaborer avec les Riches-Clares. Une attention particulière a été portée à l'accessibilité des contenus, à la clarification des informations pratiques ainsi qu'à une meilleure mise en avant des projets soutenus par le théâtre.

Dans cette même logique, les Riches-Clares ont fait le choix de renforcer leur présence sur les réseaux sociaux à travers l'engagement d'une personne spécifiquement dédiée à ces questions. Ce travail vise non seulement à améliorer la visibilité des spectacles et des activités du lieu, mais également à développer une communication plus régulière, plus incarnée et davantage en lien avec les réalités des artistes et des publics.

Au-delà des outils eux-mêmes, cette réflexion a également permis de poursuivre un important travail de clarification de la ligne artistique du théâtre. L'objectif est de rendre plus lisibles les choix de programmation, les missions liées à l'émergence ainsi que les valeurs défendues par les Riches-Clares en matière d'inclusion, d'accompagnement et de diversité des formes artistiques.

Cette réflexion autour de la visibilité et du fonctionnement du lieu s'est également accompagnée d'un travail de clarification des cadres de collaboration proposés aux équipes artistiques. Les Riches-Clares ont souhaité rendre plus explicites les modalités de coproduction, les formes d'accompagnement

possibles ainsi que les réalités économiques et structurelles dans lesquelles s'inscrit le projet du théâtre. Cette volonté de transparence participe d'un désir plus large de construire des relations de travail plus claires, plus équitables et plus durables avec les artistes accompagné·es, en rendant davantage visibles les engagements réciproques, les moyens réellement mobilisables ainsi que les limites inhérentes au fonctionnement du lieu.

Dans cette continuité, une réflexion autour d'une charte de fonctionnement et de valeurs communes a été initiée afin de renforcer la cohérence interne du projet et de mieux formaliser les principes qui guident les Riches-Clares, tant dans leurs relations avec les équipes artistiques que dans leur manière d'accueillir les publics, de travailler en interne et de porter leurs missions culturelles et sociales.

Médiation et écosystème

Le Théâtre des Riches-Clares a poursuivi son travail de médiation culturelle et de tissage de liens avec différents partenaires du secteur social, éducatif et culturel. Les collaborations avec Article 27, les dispositifs des lundis-théâtre soutenus par la COCOF ainsi que les actions menées avec le soutien de la Ville de Bruxelles en faveur des publics défavorisés et de l'égalité des chances ont permis de renforcer l'accessibilité du lieu.

L'année 2025 confirme également la volonté des Riches-Clares de s'inscrire pleinement dans un écosystème de soutien à l'émergence artistique, à travers des collaborations et échanges avec de nombreux partenaires : Le théâtre de la Vie, Pierre de Lune, et Jardin Passion, ou encore la Maison Éphémère. Ces dynamiques participent à renforcer les capacités d'accompagnement, de visibilité et de circulation des artistes et des projets.

Enfin, malgré un contexte général complexe pour le secteur culturel, les Riches-Clares ont maintenu leur volonté de proposer des temps de diffusion relativement longs pour les équipes émergentes — jusqu'à trois semaines d'exploitation — afin de leur permettre de rencontrer leurs publics dans des conditions plus favorables et plus durables.

RAPPORT FINANCIER

L'exercice 2025 s'inscrit dans un contexte particulièrement chahuté pour le secteur culturel et pour l'association. Malgré cela, le Théâtre des Riches-Clares parvient à maintenir un équilibre global positif et à poursuivre ses missions essentielles.

Le résultat de l'exercice s'établit à un bénéfice de 31 662,86 €, soit 28 243,46 € pour le théâtre, et 8 676,16 € pour le festival FAME².

Ce bénéfice doit toutefois être nuancé dans son interprétation. Plusieurs éléments exceptionnels ou techniques influencent en effet favorablement le résultat de l'exercice. On peut citer une provision pour pécules de vacances plus élevée en 2024 que les versements effectifs de 2025, les recettes tirées de la vente de la camionnette du théâtre (3000 €) ou encore le report en 2025 de l'indexation 2024 du subside accordé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (2566 €).

Ce subside reçu dans le cadre du Contrat-Programme ne devrait cependant plus connaître d'indexation à l'avenir et est dès lors gelé au montant indexé reçu en 2024, soit 158 813 € annuel, à priori jusqu'en 2028.

Le maintien du soutien de la Ville de Bruxelles demeure dès lors essentiel à la stabilité du théâtre.

À cet égard, la réduction limitée du subside accordé par la Ville en 2025 (433 650 € au lieu des 442 500 € reçus en 2024) et le sauvetage de l'édition 2025 du Festival FAME, obtenu in extremis, ont constitué un soulagement pour l'ensemble de la structure, même si, suite aux derniers développements et faute de moyens suffisants, le FAME devra finalement être abandonné en 2026.

Plusieurs leviers ont par ailleurs permis de limiter les dépenses globales de l'association. La réorganisation de l'équipe permanente, combinée au non-remplacement de certains postes, a contribué à réduire une partie des coûts structurels. Dans cette logique, le choix a également été fait d'engager un profil junior pour renforcer la communication et la gestion des réseaux sociaux. Ces ajustements se sont accompagnés d'une attention constante portée aux dépenses de fonctionnement et à la rationalisation des coûts de manière générale.

Ces efforts ont permis de réduire partiellement le déficit structurel récurrent, même si la charge de fonctionnement de l'équipe permanente, hors personnel technique, artistique et d'accueil, demeure supérieure au subside structurel octroyé par la Ville de Bruxelles³.

² Pour plus de lisibilité, vous trouverez en annexes un tableau présentant les comptes de résultat de manière différenciée entre les deux activités et comparant les exercices 2024 et 2025. Les analyses et remarques de ce rapport financier se basent sur les résultats propres à l'activité théâtre.

³ Le différentiel estimatif calculé dans le cadre du budget 2026 est de 8 312,28€

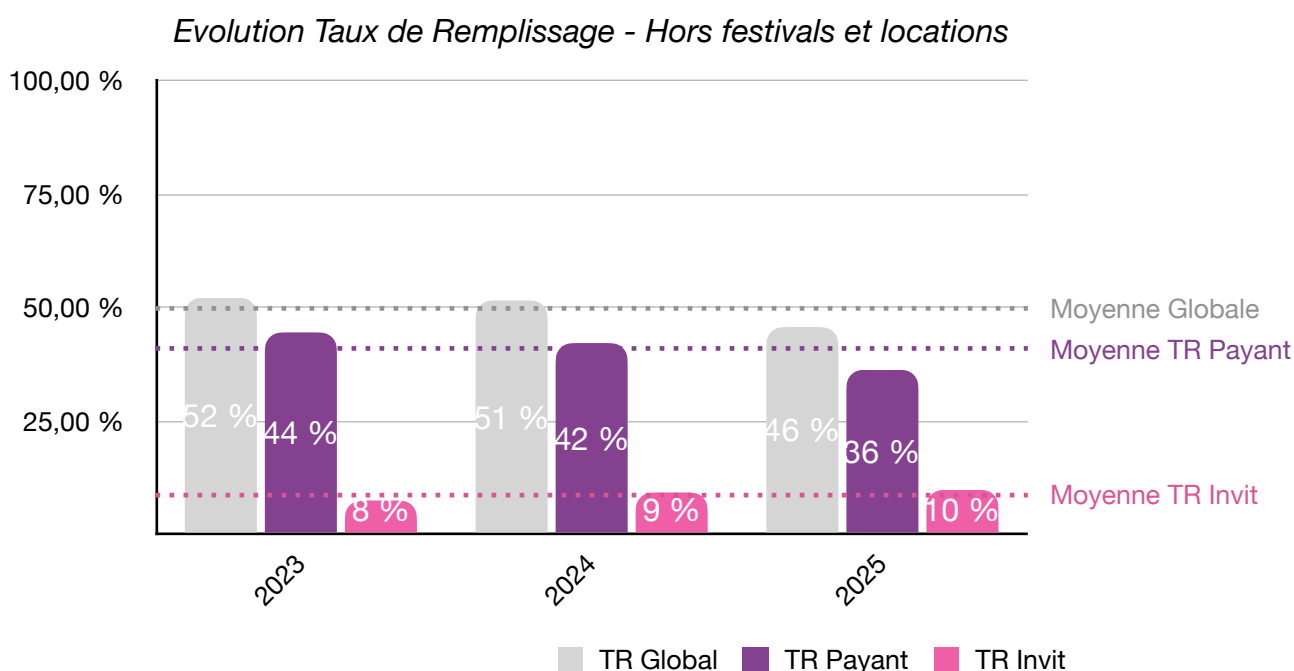
L'association a également pu bénéficier de plusieurs soutiens ayant permis de consolider partiellement son fonctionnement et de préserver ses capacités d'accompagnement artistique. La Fédération Wallonie-Bruxelles a ainsi apporté un soutien ponctuel via des aides obtenues auprès du CAV, directement réinjectées dans les budgets de création des équipes artistiques accueillies. Le renforcement du quota Art et Vie, porté à 8 050 € pour l'année 2025, a également permis d'alléger une partie des coûts liés à l'achat de spectacles. Par ailleurs, l'ouverture au Tax Shelter grâce au partenariat développé avec Overlook, société de production indépendante, constitue un levier supplémentaire, bénéficiant avant tout aux équipes artistiques tout en permettant également de réduire certains frais liés au personnel technique.

Malgré ces différents appuis, la vigilance budgétaire reste permanente afin de préserver une politique tarifaire accessible, considérée comme essentielle à l'ouverture du lieu à une diversité de publics, tout en continuant à offrir des conditions d'accueil et d'accompagnement ambitieuses aux compagnies émergentes.

L'exercice 2025 confirme toutefois que la question du déficit structurel demeure un enjeu central pour l'avenir du projet. Les frais fixes, et particulièrement les charges salariales permanentes nécessaires au fonctionnement quotidien du lieu, restent élevés au regard du niveau actuel de financement structurel. Si les efforts de réorganisation et les économies réalisées ces dernières années ont permis de contenir partiellement cet écart, ils ne suffisent pas encore à le résorber entièrement. La consolidation durable du projet des Riches-Clares nécessitera dès lors, dans les années à venir, un renforcement des moyens structurels afin de garantir la pérennité du lieu et de préserver ses capacités artistiques, techniques et humaines.

Fréquentation

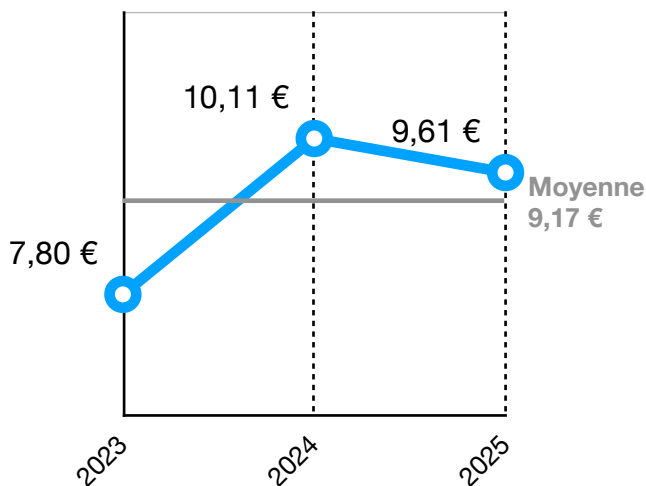
En matière de fréquentation, l'année 2025 se situe dans une moyenne basse par rapport aux exercices précédents.



L'année 2024 avait en effet constitué une saison particulièrement forte, portée notamment par plusieurs locomotives importantes. À l'inverse, l'exercice 2025 aura assumé davantage de prises de risques artistiques en faveur de l'émergence et de l'accompagnement de propositions moins identifiées par le grand public. Cette orientation a néanmoins été partiellement compensée par la présence de certaines « valeurs sûres », par une progression encourageante de

la fréquentation des lundis-théâtre — particulièrement sensible au début de la saison 2025-2026 — ainsi que par le maintien d'un ticket moyen relativement stable, situé autour de 9,20 €.

*Evolution Ticket Moyen
Hors festivals et locations*



Les recettes de billetterie et d'exploitation sont également influencées par un volume global de représentations légèrement inférieur à celui de l'année précédente. De plus, certains spectacles ou événements à forte fréquentation présents en 2024 — comme Coquelicot, Orgasmes ou l'Entrée du Christ à Bruxelles — n'ont pas trouvé d'équivalent direct en 2025.

Par ailleurs, plusieurs montants importants figurant dans les résultats de billetterie de 2024 doivent être

interprétés avec prudence. En effet, certaines recettes issues de locations, festivals ou événements sont directement reversées aux organisateurs partenaires et ne constituent donc pas des marges propres pour l'association. Cela a notamment été le cas pour Court Mais Trash, pour un montant d'environ 26 000 €, pour Ni Queue Ni Tête, correspondant à une mise à disposition de salle réalisée en mars 2024 et représentant environ 14 000 €, ainsi que pour la mise à disposition effectuée pour une compagnie de théâtre amateur en octobre, d'environ 6 000 €.

D'autre part, le développement des coproductions rendues possibles grâce au Contrat Programme accordé par la FWB permet progressivement de limiter le recours au partage de recettes, et les rétrocessions artistiques apparaissent ainsi nettement en diminution par rapport aux exercices précédents.

Mise à disposition d'espace

Le Théâtre des Riches-Clares poursuit par ailleurs une politique de mise à disposition de ses espaces au profit du secteur et d'opérateurs privés, malgré un rendement financier parfois limité et une charge administrative importante. Toutefois, ces possibilités de mise à disposition restent contraintes par l'occupation des salles liée à la programmation des spectacles de saison. Dans ce contexte, des choix doivent être effectués quant aux opérateurs accueillis, sur la base de la cohérence des projets avec les missions et les orientations du lieu.

PERSPECTIVES ET AVENIR

Pour les années à venir, le Théâtre des Riches-Clares souhaite structurer son développement autour de trois axes prioritaires.

Le premier concerne la fréquentation et l'image du lieu. Le travail entrepris en 2025 devra être poursuivi afin d'asseoir davantage l'identité du théâtre, de renforcer sa visibilité et de fidéliser ses publics.

Le deuxième axe porte sur le bien-être au travail et la soutenabilité du fonctionnement interne. L'équipe souhaite poursuivre une réflexion autour d'un fonctionnement plus équilibré, permettant de « faire moins pour faire mieux », tout en préservant la qualité des projets artistiques et des conditions de travail.

Le troisième axe vise à renforcer l'accompagnement des compagnies ainsi que les capacités de coproduction du lieu. Cette dynamique suppose un recentrage des missions liées à l'émergence, un renforcement de l'appui technique apporté aux équipes, ainsi qu'une augmentation progressive des moyens directement consacrés aux artistes. Elle implique également une réflexion sur des pistes de mutualisation avec d'autres structures partenaires. Une auto-évaluation à mi-parcours du contrat-programme permettra par ailleurs d'identifier les ajustements nécessaires.

Enfin, le Théâtre des Riches-Clares réaffirme sa volonté de pouvoir investir davantage dans les dépenses artistiques, les capacités techniques et les investissements nécessaires à la modernisation du lieu, notamment la transition vers un éclairage LED, l'amélioration de l'accessibilité des plateaux, et la réalisation de travaux de rénovation. La mise en œuvre de ces ambitions nécessitera toutefois un soutien financier renforcé des pouvoirs publics, afin de permettre au théâtre de poursuivre pleinement ses missions artistiques, sociales et culturelles.

- *Détails des représentations 2025 (hors festival et locations).*
- *Comparaison des résultats financiers des exercices 24 et 25, ventilés en fonction des activités du Théâtre et du FAME.*
- *Comptes et Bilans complets et généraux 2025*

2025

		Tous publics	Scolaires / Public associatif	Représentations totales	Spectateur-rices
▼ 2025		119	7	126	7973
▼ Co-Créations		50	4	54	2989
▼ 24-25					
	<i>Sloche</i>	10		10	523
	<i>La Guerre des Emeus</i>	10	1	11	694
	<i>Marceline</i>	10	1	11	869
▼ 25-26					
	<i>L'enclos de l'éléphant</i>	10	1	11	639
	<i>Fissures en noir et blanc</i>	10	1	11	264
▼ Collaborations		63	3	66	4034
▼ 24-25					
	<i>The Artist is sleeping</i>	10	1	11	629
	<i>Célébrations</i>	10	1	11	559
	<i>Incas(s)ables</i>	10		10	507
	<i>Le 7ième jour</i>	10		10	251
	<i>C'est quoi ton vrai métier ?</i>	10		10	354
▼ 25-26					
	<i>Buddy Body</i>	4		4	658
	<i>Elephant</i>	7		7	577
	<i>Pourquoi Jessica a-t-elle quitté Brandon ?</i>	2	1	3	499
▼ One-Shots Exclus Lundi-Théâtre		5	0	5	723
▼ 24-25					
	<i>Déjà</i>	1		1	145
	<i>Luïgina</i>	1		1	107
	<i>Sous le silence</i>	1		1	198
	<i>Naître</i>	1		1	71
▼ 25-26					
	<i>Good mourning</i>	1		1	202
▼ Événements spéciaux		1	0	1	227
▼ 25-26					
	<i>Let's queer the year</i>	1		1	227

RICHEs-CLAIREs ASBL
RUE DES RICHES
CLAIREs 24
BE-1000 BRUXELLES
BE0460971021

		Exercice 2025 Ouv 2025 - Clo 2025		Exercice 2024 Ouv 2024 - Clo 2024	
		Théâtre	FAME	Théâtre	FAME
COMPTE DE RESULTATS					
I. Ventes et prestations		851 274,57	291 657,65	915 273,00	318 032,26
A. Chiffre d'affaires	70	175 649,72	12 972,33	243 663,43	5 168,48
700101 Droits de location, droits d'accès individuels & collectifs		76 108,63	6 592,50	145 618,97	5 072,48
701200 Prestations de services culturels auprès de tiers - Service culturel spécialisé (comm. d'expo / animations / interventions culturelles)		200,00		0,00	
702000 Produits des bien culturels - Revues, catalogues, affiches, programmes, photos...		0,00		90,00	
703001 Apport reçus en coproduction - partenaires FWB (à préciser)		29 500,00	6 379,83	0,00	
703100 Redistribution reçues dans le cadre de coproduction		0,00		9 200,00	
704000 Produits de bars, foyers, buffets, cafétéria, boissons, petite restauration		46 352,20		58 580,51	
704300 Produits de mise à disposition d'infrastructures		18 598,87		20 875,00	
704400 Produits de mise à disposition de mobiliers, machines & matériels techniques, outillage & matériel roulant		2 285,00		1 552,50	
704500 Produits de mise à disposition de services techniques		2 605,02		7 618,45	
707000 Autres recettes, droits & produits que 700 à 706		0,00		128,00	96,00
C. Production immobilisée	72	667 417,57	274 800,00	668 532,66	312 500,00
*** 736101 Subsidés d'investissements - Ville de Bruxelles		17 118,37		23 681,91	
*** 736120 Subside en capital et intérêts - Reçu en espèces - de la COCOF		0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
*** 736153 Subside en capital et intérêts - Reçu en espèces - de la communauté française Wallonie-Bruxelles - Autres subsidés en capital & intérêt en espèces		161 379,00		159 000,00	
*** 736200 Subside en capital et reçu en nature		0,00	1 300,00	0,00	
*** 737010 Subsidés de fonctionnement - Ville de Bruxelles		433 650,00		442 500,00	
*** 737020 Subsidés Fame Festival - Ville de Bruxelles		0,00	255 000,00	0,00	300 000,00
*** 737030 Autres subsidés - Ville de Bruxelles		14 993,72		13 150,75	2 500,00
*** 737200 Autres subsidés et subventions de la COCOF		30 576,48		27 000,00	

*** 737500 Autres subsides & subvention de la Communauté française - Service des Arts de la Scène (à préciser)		8 050,00		0,00	
*** 737540 Autres subsides & subvention de la Communauté française - Loterie Nationale		0,00	8 500,00	0,00	
*** 737560 Autres subsides & subvention de la Communauté française - CFWB - Autres		1 650,00		0,00	
*** 737900 Autres subsides & subvention d'autres opérateurs privés ou publics		0,00		3 200,00	
D. Autres produits d'exploitation	74	5 207,28	3 885,32	1 875,91	363,78
740000 REDUCTION PREC. PROF.		945,43	317,82	1 006,17	363,78
740300 INTERVENTION ONEM PLAN ACTIVA		0,00	3 567,50	0,00	
740401 Prime Tutorat Actiris		1 750,00		0,00	
741000 Plus-Values Real. Courante Immo. Corp.		0,00		200,52	
749100 Recuperation frais de personnel		2 511,85		540,36	
749200 Recuperation frais de personnel annees precedentes		0,00		128,86	
E. Produits d'exploitation non récurrents	76A	3 000,00	0,00	1 201,00	0,00
764000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 000,00		0,00	
764100 DONS RECUS		0,00		1 201,00	
II. Coût des ventes et des prestations		(820 724,94)	(288 236,75)	(905 500,72)	(309 455,05)
A. Approvisionnements et marchandises	60	(30 393,24)	0,00	(37 803,67)	0,00
1. Achats	600/8	(31 437,82)	0,00	(38 138,30)	0,00
604000 Achats de marchandises - BAR		(31 437,82)		(38 138,30)	
2. Stocks: réduction (augmentation)	609	1 044,58	0,00	334,63	0,00
609400 Variations des stocks		1 044,58		334,63	
B. Services et biens divers	61	(256 658,53)	(113 119,02)	(273 723,59)	(114 806,37)
610000 Loyers et location permanents des équipements		(4 488,45)		(5 996,73)	
610114 Loyers et location non permanents de bâtiments autres		0,00	(2 607,07)	0,00	
610130 Loyers et location non permanents de matériels & mobiliers de bureau		0,00		(53,50)	(148,40)
610180 Loyers et location non permanents d'autres équipements que 61010 à 61014		0,00	(1 517,37)	0,00	(350,90)
610400 Produits & petits matériels de nettoyage		(8,29)		0,00	
610500 Maintenance, réparation & entretien (hors rétribution)		(273,55)		(5 045,22)	
610600 Déchets		0,00		(30,25)	
610700 Prévention & Assurances incendie, dégâts des eaux.		(507,59)		(507,59)	
610800 Signalisation, premiers secours, sécurité, gardiennage		(31,65)		(67,40)	(144,00)
611201 Carburants		(268,01)	(58,37)	(215,30)	
611300 Maintenance, réparation & entretien des véhicules		0,00		(3 154,47)	
611400 Assurances transports véhicules et passagers, assistance		(2 490,28)		(2 324,27)	

611500 Transports publics, train, tram, bus, vélos publics	(87,00)	(705,43)	0,00	(431,20)
611700 Remboursement de frais de transports pour mission	(408,37)	(160,98)	(276,63)	(104,14)
611800 Autres frais de transport & de véhicules, parking, péages.	(1 836,18)	(347,01)	(765,47)	(6 154,79)
612001 Postes & expéditions	(6 088,22)		(5 804,10)	(15,10)
612100 Télécommunications & NTIC	(1 235,33)	(926,62)	(1 225,82)	(2 469,37)
612200 Duplications, imprimés, enveloppes, fournitures & consommables de bureau	0,00	(355,68)	(10,90)	(119,99)
612300 Fournitures et petit matériel informatique	(423,00)		0,00	(17,90)
612400 Petits matériel, accessoires & petit mobilier de bureau	(408,68)	(235,85)	(185,63)	(200,15)
612410 Fournitures et petit matériel pour bar	(75,27)		(322,13)	
612501 Secrétariat social, frais de gestion, chèque-repas & autres services sociaux	(8 342,39)	(3 915,16)	(9 084,07)	(3 523,67)
612600 Frais de dépôts & publications, documents administratifs	(221,05)		(157,42)	
612700 Autres assurances pour responsabilité civile & risques divers	(2 578,55)	(464,31)	(860,35)	(574,21)
612900 Autres frais & frais non dissociés d'administration	(6 401,77)	(185,95)	(8 271,84)	(479,57)
613000 Impressions pour promotion, publicité & relations publiques	(65,76)	(1 278,10)	(382,41)	(4 370,52)
613203 Achats d'espace publicitaires & échanges promotionnel - WEB	(312,44)		(524,15)	
613401 Traiteur, alimentation, boissons, restaurant, per diem « repas » pour accueil artistes belges ou étrangers	(2 579,86)	(10 264,05)	(3 200,90)	(3 331,04)
613501 Frais d'accueil & décoration	(2 495,08)	(1 439,00)	(1 574,61)	(2 835,80)
613601 Hôtels, hébergements, per diem « nuité » pour prospection	(107,39)		0,00	
613602 Hôtels, hébergements, per diem « nuité » pour artistes belges ou étrangers	0,00	(5 253,12)	(199,16)	(4 718,22)
613800 Autres frais de promotion, publicité & relations publiques	(10 248,54)	(341,35)	(10 121,76)	(760,12)
614200 Accès à des services & manifestations pour visionnements	(60,00)		0,00	
614300 Achats et locations de documentation & études culturelles	0,00	(299,78)	(90,00)	(15,93)
615007 Autres frais spécifiques pour animations, débats et formations	(3 100,00)	(570,40)	(1 600,00)	(1 350,00)
615200 Achat de spectacles vivants	(35 053,69)	(26 954,50)	(31 587,50)	(8 200,00)
616002 Achats, locations & entretiens spécifiques des décors	(75,09)	(35,00)	0,00	
616003 Achats, locations & entretiens spécifiques des costumes	(1 083,10)		0,00	
616004 Achats, locations & entretiens spécifiques d'accessoires	(164,28)	(274,90)	(9,95)	(234,45)
616005 Achats, locations & entretiens spécifiques pour prises de vues, développement & montage	0,00		(75,00)	(70,49)

616006 Achats, location & entretien de petit matériel, outillage et vêtement de travail		(2 151,86)	(237,46)	(1 462,75)	(413,78)
616008 Achats, location d'autres matériels artistiques		0,00	(1 180,55)	0,00	
616009 Achats, location d'autres matériels techniques		(211,55)	(686,20)	(1 765,74)	(1 099,72)
616011 Achats, location de matériels spécifiques à l'espace bar		(3 136,92)		(1 000,75)	
616100 Apports versés à titre de coproduction		(50 470,98)	(251,25)	(34 962,50)	(10 448,67)
616200 Rétrocession de recettes de coproduction		(17 717,33)		(72 514,74)	
616300 Droits d'auteurs attribués en vue de la création d'une oeuvre		(15 227,94)	(2 514,74)	(16 755,96)	(1 065,82)
616301 Droits de suite, de diffusion & d'exécution d'oeuvres		(1 434,67)		(414,80)	(647,75)
616390 Autres droits, prix & subsides attribués que 61630 à 61635		0,00		(300,00)	
616560 Dons et libéralités		0,00		(6 793,43)	(1 560,00)
616900 Autres frais spécifiques de production, de diffusion et d'exploitation		(29,97)		0,00	(975,40)
619000 Indemnités pour activités de volontariat		(11 255,80)	(6 363,71)	(5 287,00)	(2 295,00)
619100 Petites indemnités d'artistes amateurices - RPI		(1 200,00)		(3 117,00)	
619400 Rétribution de tiers & prestations artistiques		(17 871,76)	(8 227,29)	(10 138,49)	(4 992,27)
619500 Rétribution de tiers & prestations d'administration & gestion		(7 965,35)	(5 619,78)	(10 994,41)	(22 981,13)
619800 Rétribution de tiers & prestations techniques		(5 486,75)	(14 449,74)	(1 809,00)	(1 689,50)
619900 Autres rétributions de tiers et prestations - Pour relations publiques et promotion		0,00	(14 798,30)	(1 800,00)	(17 272,75)
619910 Autres rétributions de tiers et prestations - Pour travail de médiation		0,00	(600,00)	(2 700,00)	
619920 Autres rétributions de tiers et prestations - Pour accueil des publics		0,00		(8 128,00)	
619940 Autres rétributions de tiers et prestations - Autres (à détailler)		(30 978,79)		(54,49)	(8 744,62)
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62	(501 699,51)	(175 117,73)	(561 738,54)	(194 648,68)
620000 Rémunérations & avantages sociaux directs des administrateurs ou gérants		0,00	(48,77)	0,00	
620100 Rémunérations & avantages sociaux directs des personnels de direction générale		0,00		(25 378,65)	
620101 Rémunérations & avantages sociaux directs des personnels de direction artistique		0,00		(17 636,35)	
620110 Rémunérations & avantages sociaux directs des personnels de direction artistique & générale		(69 632,55)		(15 177,73)	
620140 Rémunérations & avantages sociaux directs des personnels de direction technique		(17 142,00)		(16 833,36)	
620150 Rémunérations & avantages sociaux directs des personnels de direction autre (à préciser)		0,00		(2 067,56)	
620200 REMUNERATIONS - FAME		0,00	(127 184,63)	0,00	(147 574,94)
620206 Rémunérations & avantages sociaux directs des personnels employés - Administration		(81 766,28)		(79 929,17)	
620211 Rémunérations & avantages sociaux directs des personnels employés - Production / diffusion		(23 977,17)		(38 662,25)	
620221 Rémunérations & avantages sociaux directs des personnels employés - Communication		(75 433,36)		(82 240,46)	

620240 Rémunérations & avantages sociaux directs des personnels employés - Artistes / comédien		(30 727,20)		(36 920,00)	
620242 Rémunérations & avantages sociaux directs des personnels employés - Artistes / créateur lumière ou ingénieur lumière		(19 446,25)		(25 310,90)	
620243 Rémunérations & avantages sociaux directs des personnels employés - Artistes / créateur son ou ingénieur son		0,00		(170,00)	
620248 Rémunérations & avantages sociaux directs des personnels employés - Artistes / vidéaste		(2 102,50)		(3 489,00)	
620250 Rémunérations & avantages sociaux directs des personnels employés - Médiation		(44 051,13)		(42 850,54)	
620400 Rémunérations & avantages sociaux directs des autres membres du personnel sous autres statuts		(13 234,89)		(16 048,76)	
621000 COTISATIONS PATR ASS SOCIALES - 621000 > 621290		(129 155,73)	(38 772,92)	(136 063,65)	(47 015,74)
623000 AUTRES FRAIS DE PERSONNEL		(17 474,47)	(231,12)	(14 351,18)	(58,00)
623300 RPI - PETITES INDEMNITES (SUIVANT LOI)		0,00		(132,00)	
623400 REMBOURSEMENT DE FRAIS		(93,10)		0,00	
623410 Remboursement déplacement Dom/lieu de travail		(2 471,25)	(315,92)	(3 228,11)	
623500 FRAIS DE CANTINE		(76,66)		0,00	
625000 PROVISION PECULE DE VACANCES		(49 358,90)	(8 564,37)	(74 443,93)	
625010 REPRISE PROVISION PECULE DE VACANCES		74 443,93		69 195,06	
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et	630	(27 390,34)	0,00	(31 874,14)	0,00
630200 Dot. Amort. Immo. Corporelles		(27 390,34)		(31 874,14)	
G. Autres charges d'exploitation	640/8	(4 583,32)	0,00	(360,78)	0,00
640130 TVA NON DEDUCTIBLE		0,00		(14,42)	
640200 TAXE DIVERSE		(236,32)		(263,36)	
645010 Procès verbaux		0,00		(83,00)	
648000 Charges d'exploitation diverses autres		(4 347,00)		0,00	
III. Bénéfice d'exploitation	70/64	30 549,63	3 420,90	9 772,28	8 577,21
Perte d'exploitation	64/70				
IV. Produits financiers	75/76B	303,76	44,50	70,31	0,00
A. Produits financiers récurrents	75	303,76	44,50	70,31	0,00
1. Produits des immobilisations financières	750	303,34	0,00	69,29	0,00
750001 Intérêts bancaires		303,34		69,29	
3. Autres produits financiers	752/9	0,42	44,50	1,02	0,00
754001 DIFFERENCES DE PAIEMENTS		0,42		1,02	
754200 Differences de caisse		0,00	44,50	0,00	
V. Charges financières	65/66B	(2 609,93)	(46,00)	(3 111,39)	98,95
A. Charges financières récurrentes	65	(2 609,93)	(46,00)	(3 111,39)	98,95
1. Charges des dettes	650	(5,87)	0,00	0,00	0,00
650000 INTERETS, COM & FRAIS DETTES		(5,87)		0,00	
3. Autres charges financières	652/9	(2 604,06)	(46,00)	(3 111,39)	98,95
654001 DIFFERENCES DE PAIEMENT		(28,57)		0,00	

654100 Differences De Change Autres		(554,05)	(7,64)	0,00	
656200 DIFFERENCE DE CAISSE		(558,80)		(328,60)	
657200 Frais bancontact		(1 284,52)		(2 588,47)	
659000 Frais bancaires		(178,12)	(38,36)	(194,32)	98,95
VI. Bénéfice de l'exercice avant impôts	70/66	28 243,46	3 419,40	6 731,20	8 676,16
Perte de l'exercice avant impôts	66/70				
IX. Bénéfice de l'exercice	70/67	28 243,46	3 419,40	6 731,20	8 676,16
Perte de l'exercice	67/70				
XI. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	28 243,46	3 419,40	6 731,20	8 676,16
Perte de l'exercice à affecter	68/70				

01-01-25 - 31-12-25

ACTIFS IMMOBILISES		21/28	100.304,59
II. Immobilisations incorporelles		21	
211000 LICENCE INTERBREW			7.436,81
211009 AMT LICENCE INTERBREW			(7.436,81)
III. Immobilisations corporelles		22/27	99.764,59
C. Mobilier et matériel roulant		24	75.090,07
240000 MATERIEL SALLE			78.302,95
240009 AMT ACTES S/ MATERIEL DE SALLE			(77.163,93)
240100 MATERIEL DE BUREAU			40.674,87
240109 AMT ACTES SUR MATERIEL DE BUREAU			(33.132,40)
240200 AMENAGEMENT SALLE			148.727,32
240209 AMT ACTES S/AMENAGEMNT SALLE			(82.318,74)
E. Autres immobilisations corporelles		26	24.674,52
260000 AMENAGEMENT BAR			44.188,87
260009 AMORT. S/ AMENAG. BAR			(22.995,68)
260010 AMENAGEMENT LOCAUX			6.790,97
260019 AMORT. S/AMENAGEMENT LOCAUX			(3.309,64)
IV. Immobilisations financières		28	540,00
C. Autres immobilisations financières		284/8	540,00
2. Créances et cautionnements en numéraire		285/8	540,00
288000 CAUTION. VERSES EN NUMERAIRE			540,00
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	288.873,56
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution		3	7.037,17
A. Stocks		30/36	7.037,17
4. Marchandises		34	7.037,17
340000 STOCK BAR			7.037,17
VII. Créances à un an au plus		40/41	89.257,24
A. Créances commerciales		40	16.197,31
400000 CLIENTS			16.197,31
B. Autres créances		41	73.059,93
413500 Subvention à recevoir de la FWB			23.822,00
416200 CREANCE SUR VILLE BXL			32.073,72
416500 CREANCE SUR COMM.COMMUNAUTAIRE FRANCAISE			16.115,48
416900 AVANCE PERSONNEL			173,75
418000 VIDANGES			874,98
IX. Valeurs disponibles		54/58	192.579,15
550010 BPOST - FAME (1906)			66.145,90
550020 BPOST - RC (2414)			4.982,98
550032 TRIODOS - BE90 5230 8138 8432 CC			28.601,05
550090 TRIODOS - BE34 5230 4122 6590 EP			85.631,09
570000 CAISSE BUREAU			1.981,23
570100 CAISSE BAR			150,00
570200 CAISSE BILLETTERIE			250,00
570300 CAISSE FAME			365,00
570400 Caisse coffre			4.471,90
Montant total de l'actif			389.178,15

Bilan interne

Exercice 2025

EUR 01-01-25 - 31-12-25

611400 Assurances transports véhicules et passagers, assistance	(2.490,28)
611500 Transports publics, train, tram, bus, vélos publics	(792,43)
611700 Remboursement de frais de transports pour mission	(569,35)
611800 Autres frais de transport & de véhicules, parking, péages.	(2.183,19)
612001 Postes & expéditions	(6.088,22)
612100 Télécommunications & NTIC	(2.161,95)
612200 Duplications, imprimés, enveloppes, fournitures & consommables de bureau	(355,68)
612300 Fournitures et petit matériel informatique	(423,00)
612400 Petits matériel, accessoires & petit mobilier de bureau	(644,53)
612410 Fournitures et petit matériel pour bar	(75,27)
612501 Secrétariat social, frais de gestion, chèque-repas & autres services sociaux	(12.257,55)
612600 Frais de dépôts & publications, documents administratifs	(221,05)
612700 Autres assurances pour responsabilité civile & risques divers	(3.042,86)
612900 Autres frais & frais non dissociés d'administration	(6.587,72)
613000 Impressions pour promotion, publicité & relations publiques	(1.343,86)
613203 Achats d'espace publicitaires & échanges promotionnel - WEB	(312,44)
613401 Traiteur, alimentation, boissons, restaurant, per diem « repas » pour accueil artistes belges ou étrangers	(12.843,91)
613501 Frais d'accueil & décoration	(3.934,08)
613601 Hôtels, hébergements, per diem « nuité » pour prospection	(107,39)
613602 Hôtels, hébergements, per diem « nuité » pour artistes belges ou étrangers	(5.253,12)
613800 Autres frais de promotion, publicité & relations publiques	(10.589,89)
614200 Accès à des services & manifestations pour visionnements	(60,00)
614300 Achats et locations de documentation & études culturelles	(299,78)
615007 Autres frais spécifiques pour animations, débats et formations	(3.670,40)
615200 Achat de spectacles vivants	(62.008,19)
616002 Achats, locations & entretiens spécifiques des décors	(110,09)
616003 Achats, locations & entretiens spécifiques des costumes	(1.083,10)
616004 Achats, locations & entretiens spécifiques d'accessoires	(439,18)
616006 Achats, location & entretien de petit matériel, outillage et vêtement de travail	(2.389,32)
616008 Achats, location d'autres matériels artistiques	(1.180,55)
616009 Achats, location d'autres matériels techniques	(897,75)
616011 Achats, location de matériels spécifiques à l'espace bar	(3.136,92)
616100 Apports versés à titre de coproduction	(50.722,23)
616200 Rétrocession de recettes de coproduction	(17.717,33)
616300 Droits d'auteurs attribués en vue de la création d'une oeuvre	(17.742,68)
616301 Droits de suite, de diffusion & d'exécution d'oeuvres	(1.434,67)
616900 Autres frais spécifiques de production, de diffusion et d'exploitation	(29,97)
619000 Indemnités pour activités de volontariat	(17.619,51)
619100 Petites indemnités d'artistes amateurs - RPI	(1.200,00)
619400 Rétribution de tiers & prestations artistiques	(26.099,05)
619500 Rétribution de tiers & prestations d'administration & gestion	(13.585,13)
619800 Rétribution de tiers & prestations techniques	(19.936,49)
619900 Autres rétributions de tiers et prestations - Pour relations publiques et promotion	(14.798,30)
619910 Autres rétributions de tiers et prestations - Pour travail de médiation	(600,00)
619940 Autres rétributions de tiers et prestations - Autres (à détailler)	(30.978,79)
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62 (676.817,24)

Bilan interne
 Exercice 2025

EUR01-01-25 - 31-12-25

A. Charges financières récurrentes	65	(2.655,93)
1. Charges des dettes	650	(5,87)
650000 INTERETS, COM & FRAIS DETTES		(5,87)
3. Autres charges financières	652/9	(2.650,06)
654001 DIFFERENCES DE PAIEMENT		(28,57)
654100 Differences De Change Autres		(561,69)
656200 DIFFERENCE DE CAISSE		(558,80)
657200 Frais bancontact		(1.284,52)
659000 Frais bancaires		(216,48)
VI. Bénéfice de l'exercice avant impôts	70/66	31.662,86
Perte de l'exercice avant impôts	66/70	
IX. Bénéfice de l'exercice	70/67	31.662,86
Perte de l'exercice	67/70	
XI. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	31.662,86
Perte de l'exercice à affecter	68/70	

Bilan interne
Exercice 2025

EUR 01-01-25 - 31-12-25

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
A. Bénéfice à affecter	70/69	110.012,60
Perte à affecter	69/70	
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	31.662,86
Perte de l'exercice à affecter	68/70	
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	78.349,74
790000 BENEFICE REPORTE EX PRECEDENT		78.349,74
D. Bénéfice à reporter	693	(110.012,60)
693000 BENEFICE A REPORTER		(110.012,60)

Bilan interne
 Exercice 2025

EUR01-01-25 - 31-12-25

Comptes hors PCMN	
736101 Subsidés d'investissements - Ville de Bruxelles	17.118,37
736120 Subside en capital et intérêts - Reçu en espèces - de la COCOF	10.000,00
736153 Subside en capital et intérêts - Reçu en espèces - de la communauté française Wallonie-Bruxelles - Autres subside en capital & intérêt en espèces	161.379,00
736200 Subside en capital et reçu en nature	1.300,00
737010 Subsidés de fonctionnement - Ville de Bruxelles	433.650,00
737020 Subsidés Fame Festival - Ville de Bruxelles	255.000,00
737030 Autres subside - Ville de Bruxelles	14.993,72
737200 Autres subside et subvention de la COCOF	30.576,48
737500 Autres subside & subvention de la Communauté française - Service des Arts de la Scène (à préciser)	8.050,00
737540 Autres subside & subvention de la Communauté française - Loterie Nationale	8.500,00
737560 Autres subside & subvention de la Communauté française - CFWB - Autres	1.650,00